



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis JOURON, Maire.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

### Etaient présents :

M. BODET Alain, Mme DEPREZ Amélie, M. DEVAUX Stéphane, M. GUILLEMIN Dominique, M. HUMBERT Benoît, M. JOURON Francis, M. NICELAUS Patrick, M. NICOLLE Bruno, Mme NICOLLE Aurélie, M. NICOLLE Albert Richard

### Procuration(s) :

M. KOHN Jean-Claude donne pouvoir à M. GUILLEMIN Dominique

### Etaient absent(s) :

M. HUGUIN Claude, M. MICHEL Fabrice

### Etaient excusé(s) :

M. KOHN Jean-Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. DEVAUX Stéphane

Date de convocation  
08/01/2025

### OBJET

Date d'affichage  
08012025

### DE2026\_02 \_ Décision Modificative insuffisance de crédits 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

19/01/2025

et publication du :

19/01/2025

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, Vu le budget de la Commune de Comblé-en-Barrois en sur-équilibre.

Compte tenu qu'il manque des crédits aux chapitres 011 et 016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget de l'exercice 2025 :

#### Section fonctionnement - Dépenses

##### Chapitre 011 – Charges à caractère général

60631 : Fournitures d'entretien ..... + 33 000 €

##### Chapitre 016 – Emprunts et dettes assimilés

Article 1641 : Emprunts en euros ..... + 11 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser cette décision modificative.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à COMBLES EN BARROIS

Le Maire,

COMBLES EN BARROIS

